le dauphinē

02 02 2008

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Antennes relais: l'inquiétude grandit, la protestation aussi

es riverains de la rue Georges-Clémenceau se sont constitués en un collectif afin de demander aux propriétaires de l'immeuble du 6 rue Georges-Clémenceau de ne pas reconduire leur contrat avec la société de téléphonie mobile concernant les trois antennes relais situées sur leur toit. Et de procéder à la désinstallation de ces dernières au plus tôt. Le collectif désire maintenir le dialogue avec ces propriétaires qui pour l'instant ne répondent pas.

Des actions sont donc menées pour sensibiliser le voisinage et une pétition de riverains très proches a permis de recueillir plus de 180 signatures. Un rassemblement ce samedi 31 janvier à l'angle de la rue Cité Labeye et la rue Georges-Clémenceau a réuni de nombreuses personnes. Parmi elles, des élus venus soutenir cette manifestation.

D'autres collectifs de l'agglomération étaient présents pour soutenir celui de la rue Georges-Clémenceau et une idée de regroupement de tous les collectifs est en projet.

Marie Louise CLÉMENT

POUR EN SAVOIR PLUS

www.collectifclemenceau. blogspot.com ou collectifclemenceau@gmail.com



Une partie des manifestants avec deux élus.

Au nom du principe de précaution

D es chiffres ont particulièrement frappé les esprits, par exemple en Belgique il est autorisé 3 volts par mètre

, en Italie 6, mais en France cette tolérance monte à 41 et elle peut aller jusqu'à 61 volts par mètre!

La grande question qui se pose est pourquoi une telle diversité au sein de l'Europe et pourquoi les pouvoirs publics français ne se mettentils pas sur la même longueur d'onde que leurs voisins?

Un Français sur deux préoccupé par les risques potentiels

Selon une étude de la Commission européenne, plus d'un Français sur deux se dit préoccupé ou très préoccupé par les risques potentiels sur la santé que représente la téléphonie mobile. Mieux, l'hypothèse du risque est partagée par 76 % des Européens concernant les antennes relais.

Une école et une crèche dans le voisinage très proche

La perception du risque liée à la téléphonie mobile est celle qui a le plus progressé durant les quatre dernières années, passant de 55 % à 76 %. C'est pourquoi lorsque les propriétaires de l'immeuble ont autorisé l'installation de ces trois antennes relais en 2000, l'information sur les risques n'était pas fournie, mais 9 ans après, on ne peut plus en dire autant et mettre en danger les enfants du voisinage.

L'attention des propriétaires est attirée sur le fait que dans leur voisinage très proche (moins de 100 mètres), se trouvent une école primaire et maternelle et quelques mètres plus loin une crèche sans compter la clinique Belledonne.

Des problèmes de santé

Plusieurs riverains ont signalé des problèmes de santé, allant des maux de tête et des troubles auditifs et du sommeil, à d'autres beaucoup plus graves.

Au nom du principe de précaution et afin d'écarter l'exposition à ce risque sanitaire, les riverains font appel à la conscience de ces propriétaires.

Les habitants du quartier Portail Rouge soutiennent cette action ainsi que de nombreux parents des écoles et de la crèche.

Aller à l'essentiel c'est faire adopter le standard Biolnitiative

0,6V/m, pourquoi ? (cliquer)

